

**REPUBLIQUE
FRANCAISE****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA****DEPARTEMENT
Charente-
Maritime****Séance du 11 avril 2023****NOMBRE DE
MEMBRES**Afférents au Conseil
Municipal : 19

en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

Date de la convocation
07 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze avril à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents: Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - Monsieur DEBRIE Didier - Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume- Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame BERUSSEAU Evelyne- -

Excusés :

Absents : -Madame STRADY Emmanuelle - Madame CHAPRON Christine - Monsieur LATREUILLE Alain- Madame SICARD Alix - Monsieur VICI Laurent

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Farid KECHIDI

2023_04_19 Budget principal – affectation des résultats 2022

Vu l'avis de la commission des finances en date du 28 mars 2023,

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L.2311-5 du CGCT, les résultats sont affectés par le conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif

- Après avoir approuvé le compte administratif 2022 du budget principal, lequel est synthétisé comme suit

Fonctionnement 2022

| | |
|---|---------------------|
| Fonctionnement dépenses 2022 | <u>1 502 050.51</u> |
| Fonctionnement recettes 2022 | <u>2 382 792.80</u> |
| Recettes de l'exercice | 1 694 829.40 |
| Excédent reporté n-1 | 687 963.40 |
| Soit résultat excédentaire en fonctionnement | + 880 742.29 |

Investissement 2022

| | |
|------------------------------|---------------------|
| Investissement dépenses 2022 | <u>1 198 305.25</u> |
| Dépenses de l'exercice | 963 241.02 |
| Déficit reporté n-1 | 235 064.23 |

| | |
|---|---------------------|
| Investissement recettes 2022 | <u>1 233 484.24</u> |
| Soit résultat excédentaire en investissement | + 35 178.99 |

| | |
|---|---------------------|
| Restes à réaliser dépenses | <u>309 458.93</u> |
| Restes à réaliser recettes | 593 920.04 |
| Soit résultat excédentaire des RAR | + 284 461.11 |

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la reprise définitive des résultats 2022 suivante au budget principal 2023 :

Excédent de fonctionnement reporté en recette de fonctionnement (002) : + 880 742.29

Excédent d'investissement reporté en dépense d'investissement (001) : + 35 178.99

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- Approuve la reprise des résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement reporté en recette de fonctionnement (002) : + 880 742.29

AR Prefecture

017-211701859-20230411-2023_04_19-DE
Reçu le 13/04/2023

Excédent d'investissement reporté en dépense d'investissement (001) : + 35 178.99

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 13/04/2023

Publiée sur le site internet le : 13/04/2023 -

Le GUA, le 12 avril 2023,

Le Maire, Patrice BROUHARD

Affiché le 13/04/2023

